COMMUNE DE VERSOIX

Compte rendu administratif et financier

de l'exercice 1979

pour la période du 1er mars 1979 au 31 mars 1980 présenté au CONSEIL MUNICIPAL par le CONSEIL ADMINISTRATIF



1980 Imprimerie de Versoix

Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée par écrit au Conseil administratif.

Les conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Compte des chèques postaux: 12 - 2827. Téléphone: 55 21 21 - 55 21 22 - 55 10 25.

Etat civil

Mariages: les mariages sont célébrés sans frais, par l'officier d'état civil ou son suppléant, le mercredi et le vendredi. S'ils sont célébrés un autre jour, il sera exigé une taxe de 20 francs.

Décès et inhumations: en cas de décès, prévenir immédiatement les pompes funèbres. Concessionnaire officiel: Pompes Funèbres Générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, téléphone 42 30 60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Ouverture : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 15 h. à 18 h.

Infirmières d'hygiène sociale

Mlle Mireille Curchod, Mme Rose-May Horvath et Mlle Marie-Gabrielle Maye. Rampe de la Gare 4. Téléphone 55 10 80 de 11 h. à 12 h.

Pesée des nourrissons le jeudi de 15 h. à 16 h. 30.

Entraide familiale de Versoix et environs

Président : M. Robert Piccot.

Responsable du placement : Mme Eliane Faure, téléphone 55 30 85.

Aide ménagère au foyer

Responsable pour Versoix: Mme Barbey, téléphone 92 57 51.

Inspecteur du bétail

M. Walter Michel, Sauverny-sur-Versoix.

Suppléant : M. Marcel Lacroix, Sauverny-sur-Versoix.

Service du feu

Etat-major: Cap G. Alessi Téléphone 55 16 53

Plt P. Marcuard Téléphone 55 20 25 Lt F. Fragnière Téléphone 55 13 57 Lt Cl. Lehmann Téléphone 55 29 11

Protection civile

Chef local: M. Albert Jaccard, p. ad. Mairie de Versoix.

Gendarmerie

Route de Suisse 69. Téléphone 55 10 21.

COMMUNE DE VERSOIX

Compte rendu administratif et financier

de l'exercice 1979

pour la période du 1er mars 1979 au 31 mars 1980 présenté au CONSEIL MUNICIPAL par le CONSEIL ADMINISTRATIF



CONSEIL MUNICIPAL

élu le 8 avril 1979

		Entré au Conseil en :
PARTI F	RADICAL	
••••	Brunet Jean-Pierre Conti Daniel Courtois Michel	1979 1979 1979
	Lusti Bernard	1975
	Marquis Jean-Pierre	1972
	May Samuel	1963 et 1975
PARTI C	DÉMOCRATE-CHRÉTIEN	
Mme	Falconnet Denise	1979
M.	Macheret Pierre	1967 et 1979
Mme	Pernet Micheline	1967
	Piccot Jean-Pierre	1975
	Rossetti Cédric	1977
	Salamin Pierre-Marie	1971
PARTI L	IBÉRAL	
Mme	Kraus-Gurny Liselotte	1975
	Lacroix Raymond	1979
	Picot Jacques	197 9
•	Schneckenburger René	1979
PARTI S	GOCIALISTE	
MM.	Guex Jean-Daniel	1979
	Jauslin Georges	1979
	Röthlisberger Jean-Claude	1979
	Schmutz Pierre-Yves	1979
ENTENT	E COMMUNALE	
M.	Meyll Pierre	1971

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

pour la période 1979-1980

Président :

M. Jean-Pierre Marquis

Vice-président :

M. Georges Jauslin

Secrétaire :

M. Jacques Picot

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Commission des finances: Wicht Pierre, CA délégué; Marquis Jean-Pierre, président; Conti Daniel, Jauslin Georges, Lacroix Raymond, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Schmutz Pierre-Yves, Schneckenburger René.
- Commission des bâtiments: Ferrero Claude, CA délégué; Macheret Pierre, président; Brunet Jean-Pierre, Courtois Michel, Lacroix Raymond, Meyll Pierre, Picot Jacques, Rossetti Cédric, Röthlisberger Jean-Claude, Schmutz Pierre-Yves.
- Commission des travaux: Ramseyer Gérard, CA délégué; Picot Jacques, président; Conti Daniel, Courtois Michel, Falconnet Denise, Guex Jean-Daniel, Lacroix Raymond, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Röthlisberger Jean-Claude.
- Commission d'aménagement et urbanisme: Wicht Pierre, CA délégué; May Samuel, président; Guex Jean-Daniel, Kraus-Gurny Liselotte, Lusti Bernard, Macheret Pierre, Meyll Pierre, Picot Jacques, Salamin Pierre-Marie. Schmutz Pierre-Yves.
- Commission des sports: Ramseyer Gérard, CA délégué; Schneckenburger René, président; Brunet Jean-Pierre, Jauslin Georges, Kraus-Gurny Liselotte, Lusti Bernard, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Rossetti Cédric, Röthlisberger Jean-Claude.
- Commission sociale et culturelle: Ferrero Claude, CA délégué; Pernet Micheline, présidente; Falconnet Denise, Guex Jean-Daniel, Jauslin Georges, Kraus-Gurny Liselotte, Marquis Jean-Pierre, May Samuel, Meyll Pierre, Schneckenburger René.
- Commission de gestion du Fonds Livada: Wicht Pierre, président; Lacroix Raymond, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Schmutz Pierre-Yves.

COMMISSION SPÉCIALE

Commission de réclamation de la taxe professionnelle: Golay Edouard, Lehmann Claude, Magnin Willy (nommés par le Conseil municipal); Lacroix Marcel, Mühlheim Hermann (nommés par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice, Mettaz Ferdinand (nommés par le Conseil d'Etat).

CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Président: May Samuel; membres: Wicht Pierre, Estier André, Leyvraz Jean, Knoblauch Pierre, Naine Paul, Ricci François.

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 6 mai 1979

MM. Ferrero Claude, Ramseyer Gérard, Wicht Pierre

Répartition des fonctions administratives

M. Claude Ferrero (suppléant : M. Gérard Ramseyer)

Bâtiments - Bibliothèque - Instruction publique - Protection civile - Service du feu - Problèmes sociaux - Activités culturelles - Aviation et aéroport.

M. Gérard Ramseyer (suppléant : M. Pierre Wicht)

Routes et travaux - Voirie - Assainissement - Cours d'eau - Plage - Sports - Stades et places de jeu - Agriculture - Forêts - Cimetière - Affaires militaires.

M. Pierre Wicht (suppléant : M. Claude Ferrero)

Administration générale - Finances - Taxe professionnelle - Locations - Police et circulation - Aménagement et urbanisme - Etat civil.

Compte rendu administratif et financier

de l'exercice 1979

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre cette fois-ci une période plus longue sur le plan administratif. En raison des élections municipales de 1979, nous avions dû nous arrêter à la date du 28 février. Celui de cette année se rapporte à la période s'étendant du 1er mars 1979 au 31 mars 1980. En revanche, les états financiers concernent l'exercice 1979 uniquement.

CONSEIL MUNICIPAL

Les élections communales du 8 avril 1979 et administratives du 6 mai 1979 ont apporté de grands changements. Tout d'abord au Conseil municipal. l'arrivée de douze nouveaux membres et une nouvelle entrée en lice du parti socialiste. Au Conseil administratif, M. René Courtois s'est retiré après douze ans de fonction. Nous nous devons une nouvelle fois de rendre hommage à cet ancien collègue pour l'activité efficace qu'il a déployée, tout d'abord de 1951 à 1967 comme conseiller municipal et de 1967 à 1979 en tant que conseiller administratif. Durant cette seconde période, il revêtit cing fois la charge de maire. Son activité s'est déroulée principalement à la tête du service des travaux et des routes où son bon sens, sa disponibilité, sa parfaite connaissance de la commune, ses facilités de contacts avec les différentes entreprises lui ont permis de mener à bien des travaux importants tels que la construction du bâtiment de la voirie et du service du feu, le passage sous-voies de Pont-Céard et de nombreux travaux routiers.

Les conseillers municipaux qui ont quitté le Conseil pour diverses raisons sont : Mmes Monique Levrat (qui a siégé de 1971 à 1979) et Carmen Zollinger (1971-1979), MM. Claude Lehman (1959-1979), Ferdinand Mettaz (1959-1979), François Bapst (1963-1979), Paul Naine (1965-1979), Charles Burkin (1971-1979), Charles Pasche (1971-1979), Alain Rességuier (1971-1979), Joseph Bühler (1975-1979) et Hermann Schuthe (1976-1979).

D'autre part, M. Gérard Ramseyer, conseiller municipal depuis 1975, a été élu le 6 mai conseiller administratif et a repris le dicastère de M. René Courtois.

A tous ces anciens collègues que nous avons déjà remerciés officiellement en septembre dernier, nous réitérons ici notre reconnaissance pour leur engagement et l'intérêt qu'ils ont manifesté pour la marche de notre communauté locale.

Compte tenu des réunions de l'ancien Conseil qui n'étaient pas mentionnées sur le précédent rapport, le Conseil municipal a siégé dix fois durant la période sous revue. Il s'y ajoute de nombreuses séances de commissions qui font que l'activité a été intense.

Nous mentionnons ci-après les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

19 mars 1979:

- Acquisition d'un couvert mobile

2 avril 1979:

- Prêt de Fr. 100.000,- au Club nautique
- Acquisition d'un véhicule pour le service du feu
- Echange de terrain avec une société immobilière à Pont-Céard

30 avril 1979:

- Crédits supplémentaires de l'exercice 1978
- Adoption des comptes financiers et du compte rendu administratif de l'exercice 1978
- Adoption du rapport et des comptes 1978 de la Fondation communale Versoix-Centre
- Crédit de bouclement des comptes des travaux de transformation et d'aménagement de la mairie

6 iuin 1979:

- Prestation de serment et installation du nouveau Conseil municipal

11 septembre 1979:

- Construction d'un columbarium et transformation du bâtiment du cimetière
- Acquisition de la propriété route de Suisse 151

29 octobre 1979:

 Décision de rachat de droits de colégataires dans l'immeuble de l'Hoirie Livada

19 novembre 1979:

- Reconstruction des égouts du bourg
- Emprunt de Fr. 1.000.000,— auprès de la Coopérative financière des Communes genevoises
- Adoption du budget 1980

17 décembre 1979 :

- Construction du collecteur d'eaux pluviales de l'avenue de Choiseul
- Construction du centre sportif à la Bécassière

15 février 1980 :

Démolition d'immeubles communaux vétustes dans le bourg

10 mars 1980:

- Acquisition de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour
- Emprunt de Fr. 1.200.000,— auprès de la Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Trois anciens conseillers municipaux sont décédés durant la période relatée. En juin 1979, à quelques jours d'intervalle, tout d'abord M. Charles Mundinger, qui avait siégé comme adjoint de 1926 à 1943 et ensuite comme conseiller municipal jusqu'en 1951, et M. Hermann Dutoit, conseiller municipal de 1914 à 1918 et de 1922 à 1951, membres du parti radical. En mars 1980, s'est éteint à son tour M. Eugène Piccot qui avait siégé de 1927 à 1943 dans les rangs du parti indépendant chrétien-social. Tous trois avaient atteint un âge avancé. Ils avaient œuvré pour le bien de leur commune durant des époques difficiles. Nous mentionnons spécialement l'activité importante de M. Mundinger, adjoint délégué aux travaux, à une époque où nos routes représentaient un souci financier permanent. A leurs familles, nous désirons renouveler notre respectueuse sympathie.

Administration communale et personnel — Finances — Fonds spéciaux — Constructions, urbanisme et aménagement — Police et circulation — Etat civil — Statistiques

Conseiller administratif délégué: M. Pierre Wicht

Administration communale et personnel

L'importance accrue de l'office communal de la protection civile, en raison principalement des installations et du matériel, ne permettait plus de nous contenter d'une collaboration à titre accessoire. En conséquence, nous avons engagé, dès le 1er août 1979, M. François Blanchard qui consacre la moitié de son temps à la protection civile et à qui nous avons confié, en raison de sa formation professionnelle, diverses fonctions dans notre service des bâtiments.

Nous avons aussi décidé d'effectuer des travaux plus importants d'entretien dans nos bois communaux et avons, à cet effet, chargé M. Jules Marendaz, bûcheron qualifié, de les exécuter. M. Marendaz est engagé à titre d'auxiliaire et à temps partiel.

D'autre part, l'activité de M. Edmond Colli en tant que directeur et professeur de notre école de musique s'est notablement développée dès l'automne 1979, de sorte que l'on peut dès maintenant considérer cette fonction comme un emploi communal à temps partiel.

Au 31 décembre 1979, le personnel communal se composait de :

Secrétariat et état civil
Service des travaux
Bûcheron (temps partiel)
4 personnes
8 personnes
1 personne

- Concierges et responsables des bâtiments :

à temps complet
à temps partiel
Bibliothèque (temps partiel)
Protection civile (temps partiel)
Ecole de musique (temps partiel)
1 personne

Pour la deuxième fois, M. Gilbert Rhême a exercé les fonctions de gardien de la plage de Port-Choiseul à notre entière satisfaction.

Nous saisissons l'occasion de ce compte rendu pour remercier le personnel communal dans son ensemble pour le sérieux et l'intérêt qu'il manifeste dans son travail.

Finances

Le fonctionnement d'une collectivité dépend principalement de ses possibilités financières et il est évident que le produit des impôts représente la majeure partie des moyens à disposition.

Les difficultés des années précédentes et les renseignements fournis par le Département des finances nous ont incités à être prudent dans la présentation des recettes du budget 1979. En outre, nous avons réussi à ne pas entamer le montant prévu à ce budget pour être mis en réserve.

Une très heureuse surprise nous est parvenue par la communication du produit des centimes additionnels: budgeté à Fr. 80.000,—, soit pour un montant de Fr. 4.000.000,—, le produit s'est finalement élevé à Fr. 4.940.000,—, soit Fr. 98.800,— par centime. Ce résultat inespéré comprend toutefois des encaissements spéciaux importants et occasionnels. Ils sont dus, d'une part, à une plus-value sur l'impôt des sociétés, plus-value qui malheureusement ne se renouvellera pas et, d'autre part, à la diminution du reliquat de l'impôt dû de l'exercice précédent. Du fait de la mensualisation des versements, nous pouvons nous attendre à une diminution progressive de ce reliquat au cours des années à venir.

Cependant, il est heureux de constater qu'après une période de stagnation, le produit du centime additionnel fait un nouveau bond et que, de ce fait, il est possible d'envisager notre avenir financier avec plus de confiance.

La plus-value globale de nos recettes 1979 s'établit à Fr. 1.180.000, par rapport au budget. Pour la première fois, nos comptes annuels dépassent les cinq millions de francs et atteignent même six millions de francs. Cela nous a permis d'effectuer une attribution supplémentaire de Fr. 1.075.000,— à nos réserves, soit un montant total de Fr. 1.800.000,— pour l'exercice 1979. Le Conseil municipal est invité à procéder à l'affectation de cette somme.

Les dépenses sont restées dans des proportions raisonnables par rapport aux prévisions. Les dépassements de dépenses sont de l'ordre de Fr. 196.000,—, soit moins de 4 % du budget. D'autre part, nous enregistrons sur d'autres postes des économies d'environ Fr. 133.000,—.

Nous avons signalé l'année dernière le résultat favorable pour nos finances de la diminution des taux des intérêts de nos emprunts. Cette situation s'est encore accentuée en 1979. Le taux moyen des intérêts a passé de 5,77 % en 1978 à 5,15 % en 1979. Malheureusement, les conditions ont maintenant changé et les taux subissent à nouveau des augmentations.

Jusqu'en automne 1979, nous avons pu financer nos dépenses hors budget par le moyen de notre compte de dépôt auprès de l'Etat et par notre compte de réserve. L'épuisement de ces deux comptes nous a obligés en novembre 1979 à recourir à un emprunt. Nous avons pu obtenir la somme de Fr. 1.000.000,— auprès de la Coopérative financière des Communes genevoises pour une durée de douze ans avec un taux de 4 ½ % pour une première période de trois ans. Cet emprunt est destiné tout d'abord à financer nos travaux d'assainissement dans le bourg et à l'avenue Choiseul.

L'acquisition pour le prix de 3,6 millions de francs de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour, décidée par le Conseil municipal le 10 mars 1980, a nécessité un nouvel emprunt de Fr. 1.200.000,— pour le règlement du premier acompte. Cet emprunt a été obtenu auprès de la Banque Hypothécaire du canton de Genève également à un taux de 4 1/4 % pour une première période de trois ans. En raison de la nature de l'opération, qui est l'achat d'une propriété destinée à assurer des besoins communaux pour une longue durée, le Conseil a décidé de prévoir l'amortissement de cet emprunt sur une période étalée de quarante ans au lieu de la durée habituelle de vingt ans.

Fonds spéciaux

La plupart de nos fonds spéciaux, dont le détail figure dans les états financiers, ne sont que peu mis à contribution.

Le fonds communal de bienfaisance est utilisé, dans le cadre de ses recettes courantes, pour résoudre quelques cas particuliers qui ne peuvent pas émarger au poste budgétaire de l'office social municipal.

L'action du paquet de Noël, dont environ quatre-vingts familles ou personnes isolées sont bénéficiaires, relève du «Fonds d'entraide» constitué à cet effet.

Le «Fonds Livada» a été augmenté en 1979 d'un nouveau versement de Fr. 260.000,— suite à la vente de l'avant-dernier immeuble. Il est toujours bloqué jusqu'à la conclusion d'un accord qui respecte les volontés de la donatrice. Le Conseil municipal a constitué en son sein une commission de gestion de ce fonds dont la mission principale sera la mise en valeur du capital et l'emploi des revenus. Il dépend encore de la succession de Mme Mary Livada-Métein un immeuble sis au Rond-Point de Plainpalais dont la liquidation fait actuellement l'objet d'une discussion avec les exécuteurs testamentaires. Nous souhaitons que cette situation puisse se terminer prochainement afin de pouvoir disposer en pleine propriété des fonds qui nous ont été léqués.

Constructions, urbanisme et aménagement

Le titre de ce chapitre est modifié par rapport aux années précédentes: le terme « développement » a été remplacé par « aménagement ». Cette différence reflète l'état d'esprit qui se manifeste dans notre collectivité locale. D'une manière générale, dans certains milieux de notre population, on s'inquiète d'une reprise d'expansion consécutive à de nouvelles constructions d'immeubles, même si elles sont déjà comprises dans le plan directeur et le plan général d'aménagement qui datent de 1962. La notion de la qualité de la vie s'est additionnée à celle de construire à tout prix les immeubles destinés aux personnes qui cherchent des logements dans notre région.

Il s'est avéré que l'information sur ce sujet est indispensable et dans ce but une séance publique a eu lieu le 14 février 1980 dans notre salle communale. La présence d'environ trois cent cinquante personnes a démontré l'intérêt que beaucoup de monde manifeste à l'ensemble des problèmes d'environnement et de possibilités de logement.

Ces considérations générales ne doivent pas nous faire oublier ce qui s'est passé de manière concrète durant l'année sous revue.

L'immeuble de la Fondation communale Versoix-Centre à la rue de l'Industrie a été terminé et l'ensemble des locataires s'y est installé en automne 1979. Il comprend des locataires très divers quant à leur âge et à leur situation de famille. Cet éventail doit contribuer, en plein centre du bourg, à favoriser les contacts et à recréer la vie villageoise que beaucoup souhaitent.

La tour du chemin Ami-Argand, dernier bâtiment du complexe dénommé «Le Domaine», est terminée. Elle comprend trente-quatre appartements, actuellement tous occupés. Les immeubles du chemin de Pont-Céard sont également terminés et la plupart occupés. La vente des appartements de la deuxième tour du Grand-Montfleury a commencé au début de cette année.

La récapitulation de ces différentes constructions que nous venons d'énumérer montre qu'en 1979 cent quatre-vingt-quatre nouveaux logements ont été mis sur le marché et facilement occupés. Nous pouvons ainsi affirmer que Versoix revêt toujours un caractère attractif et que les demandes de logement sont nombreuses.

La construction du groupe d'immeubles du Petit-Montfleury a débuté à la fin de l'année 1979. Il s'agit d'un ensemble comportant une centaine d'appartements.

Bien qu'aucune nouvelle zone permettant la construction de villas n'ait été déclassée à cet effet l'année dernière, plusieurs projets de lotissements de propriétés ont été présentés. Mentionnons une demande de construire pour cinq villas à la route des Fayards, quatre au chemin de Villars, un projet préalable à Pont-Céard et les trentetrois villas des «Jardins du Léman», en face du Grand-Montfleury. D'autre part, quelques autres villas ont été édifiées ou sont en cours de construction sur des terrains restant encore disponibles.

Une nouvelle fois, nous parlons de la construction de la nouvelle poste au futur, mais il semble bien que tout soit maintenant prêt et que les travaux débuteront avant l'été 1980.

Le relogement des locataires des bâtiments vétustes situés dans le périmètre rue de l'Industrie, rue des Boucheries, ruelle des Abattoirs et rue des Moulins est en voie d'être terminé. La démolition de ces immeubles pourra avoir lieu prochainement, ce qui permettra d'y aménager une place dont nous attendons qu'elle favorise une animation du quartier.

L'étude du projet de route cantonale de traversée de Versoix a pris un nouvel élan bien que certains problèmes de construction ne soient pas encore au point entre le Département des travaux publics et notre Commune. Les propriétaires touchés sont actuellement contactés par l'Etat et des acquisitions de terrains sont en cours. Du côté communal une étude est effectuée en vue de rechercher une solution d'aménagement du quartier de la Scie.

Après de longues discussions, le Conseil municipal a approuvé en septembre dernier l'acquisition d'une propriété d'environ 7000 m² au numéro 151 de la route de Suisse, soit celle de M. Paul Naine. Cet achat, effectué pour le prix de Fr. 960.000,—, nous permettra de disposer d'une intéressante réserve de terrain dans une région déjà fortement urbanisée. Nous devons remercier M. Paul Naine, ancien conseiller municipal, et son épouse de leur compréhension.

Il faut aussi mentionner le dernier achat, décidé en mars 1980, de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour, soit un terrain de 16.000 m² et contenant de nombreux bâtiments, pour le prix de Fr. 3.600.000,—. Tout en regrettant la fermeture de cette institution installée à Versoix depuis le début du siècle, nous sommes heureux d'avoir pu acquérir cette propriété bien placée entre le bourg et la ville, qui nous permettra de résoudre, sans difficultés majeures, nos problèmes de locaux scolaires durant ces prochaines années.

Police et circulation

Comme les années précédentes, nous avons voué une attention particulière aux problèmes de la circulation et avons cherché à résoudre les améliorations souhaitées.

Le carrefour situé au bas de la route des Fayards a enfin reçu les améliorations que nous attendions depuis plusieurs années. Les usagers débouchant sur la route de Suisse en provenant soit de la route des Fayards, soit du quartier de la Scie peuvent maintenant s'y engager avec sécurité.

Nous devons malheureusement relater une nouvelle fois l'indiscipline de certains cyclistes et cyclomotoristes sur les passerelles de la Scie et de la Papeterie. Nous sommes souvent interpellés à ce sujet par des personnes qui ont failli être renversées. Des mesures complémentaires devront être prises à la passerelle et au cheminement le long de la papeterie.

Nous sommes aussi l'objet de remarques en ce qui concerne le comportement de jeunes qui causent des dégâts, barbouillent d'inscriptions injurieuses ou tout au moins sans valeur littéraire les murs de bâtiments publics ou saccagent les massifs de fleurs. Ces faits, qui se déroulent de nuit, montrent la bassesse de ceux qui les exécutent. Ils obligent, en outre, la collectivité à des dépenses pour les remises en état. Nous pouvons ainsi regretter le manque de présence de la gendarmerie sur place durant la nuit.

Le brigadier Jean-Pierre Lutzelschwab a été désigné comme chef du poste de gendarmerie au printemps 1979. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes persuadés qu'avec ses collaborateurs, il continuera à porter attention à tous nos problèmes.

Etat civil

Il a été célébré cinquante-deux mariages (trente-trois en 1978) et enregistré huit décès (seize en 1978) à Versoix du 1er janvier au 31 décembre 1979. Comme les années précédentes, aucune naissance n'a eu lieu sur le territoire communal.

Durant la même période, dix-sept naturalisations d'étrangers ont été enregistrées au registre des familles, recouvrant ainsi trente-cinq nouveaux Versoisiens que les autorités communales accueillent lors d'une petite cérémonie au printemps.

Les possibilités offertes par la loi fédérale sur la nationalité suisse ont encore permis en 1979 à six enfants, nés de père étranger et de mère versoisienne, d'acquérir le droit de cité de notre commune.

En 1979, il a été procédé à trente inhumations dans notre cimetière, dont cinq incinérations.

STATISTIQUES

La population versoisienne a évolué comme suit entre le 31 décembre 1978 et le 31 décembre 1979 :

_	1978		1979	
Total		7340	 .	7526
soit:				
genevois	1846		1925	
confédérés	2825		2942	
étrangers	2669	7340	2659	7526

se répartissant : - hommes 855 genevois 896 confédérés 1270 1332 1370 3495 étrangers 1351 3579 — femmes genevoises 991 1029 confédérées 1555 1610 étrangères 1299 3845 7340 1308 3947 7526

Routes et travaux — Voirie et assainissement — Plage et port — Terrains de sport — Sociétés locales — Cimetière — Forêts communales

Conseiller administratif délégué: M. Gérard Ramseyer

Routes et travaux

Nos travaux routiers ont été restreints au cours de l'année 1979. Il s'est agi d'une part de l'achèvement de réfections commencées en 1978 et, d'autre part, de travaux d'entretien.

Nous avons cependant subi les inconvénients de fouilles effectuées par les Services Industriels et la direction des téléphones pour les conduites leur appartenant.

Afin de mieux canaliser la circulation au chemin du Vieux-Port sur le tronçon face au lac, d'assumer la sécurité des piétons et d'empêcher le parcage sauvage qui obstruait régulièrement le passage des véhicules, nous avons procédé à une réduction de la largeur de la chaussée. Cette modification a été faite par la pose d'une glissière de sécurité qui limite la chaussée à ce qui est nécessaire pour une circulation normale. Le déplacement de la haie a permis ensuite de créer hors de la chaussée un cheminement pour les piétons qui peuvent ainsi circuler, en toute sécurité, du côté du lac.

Nous nous sommes d'autre part préoccupés des installations de la halte CFF de Pont-Céard, suite à des réclamations de nombreux usagers qui considèrent à juste titre l'abri actuel insuffisant. Située au cœur du quartier des grands ensembles locatifs de la commune, cette halte a pris une grande importance. Notre intervention auprès de la direction des CFF, à Lausanne, n'a pas encore abouti.

Voirie et assainissement

Le service de levée des ordures ménagères continue à être assuré, à notre entière satisfaction, par l'entreprise Jean Odelet. Cette maison a maintenant transféré son siège dans notre commune sous la raison sociale de Transvoir S.A.

Les problèmes de récupération de diverses matières étant à l'ordre du jour, nous nous sommes plus spécialement occupés de celui du verre. Une étude est en cours et, si elle se révèle favorable, nous procéderons à cette récupération soit par containers spéciaux, soit par d'autres moyens. La récupération du papier est toujours organisée au profit des écoles, dans une benne déposée au groupe scolaire Lachenal et dans un dépôt au garage communal de Montfleury.

Nous avions signalé dans notre précédent compte rendu la nécessité devant laquelle nous nous sommes trouvés en automne 1978 d'entreprendre sans délai la reconstruction des égouts du vieux bourg. Les travaux se sont poursuivis dès le printemps 1979 par la traversée de la route de Suisse qui a été compliquée tout d'abord par l'importante circulation motorisée de cette artère et la présence de nombreuses conduites des services publics dont certaines ont de surcroît dû être modifiées. Les travaux ont duré plusieurs mois, ce qui n'a pas été sans causer de nombreux inconvénients et l'irritation de certains conducteurs. Ils se sont poursuivis sur la place Brun et la ruelle dite « des Dissidents » pour rejoindre l'égout construit l'année précédente à la rue des Moulins. Dès février 1980, le chantier a été ouvert à la rue des Boucheries. Il s'agit d'une entreprise très importante en raison tout d'abord de l'étroitesse de cette artère et de la conception des immeubles dont certains ne comprennent pas de fondations. D'autre part, en plus des deux collecteurs d'égout, le sous-sol va comprendre maintenant une importante conduite de gaz. l'alimentation d'eau, deux câbles électriques et celui du téléphone. Les propriétaires des immeubles ont de leur côté l'obligation de raccorder leurs évacuations d'eaux selon le système séparatif.

Il restera ensuite à terminer la pose du second collecteur à la rue des Moulins et nous disposerons ainsi dans ce quartier d'installations en ordre et conformes aux prescriptions.

Il s'est avéré, à la suite de l'important orage de la soirée du 31 mai 1979, que l'égout de l'avenue Louis-Yung ne répondait plus à l'importance du secteur desservi et que son état présentait des défectuosités vu son ancienneté. En outre, il a fallu constater qu'un certain nombre de raccordements n'avaient pas été effectués dans les règles de l'art et que cela a occasionné des dégâts chez les propriétaires. Cette installation très ancienne doit maintenant être reconstruite et cela entraînera une dépense importante. Les études sont en cours et nous espérons que les travaux pourront être entrepris au cours de 1981.

Le projet de construction d'un centre d'instruction de protection civile par la Ville de Genève sur les anciennes gravières de Richelien a soulevé le problème de l'assainissement de toute la région. Une étude est actuellement en cours, dont le résultat sera soumis prochainement au Conseil municipal.

A fin 1979, le Conseil municipal a voté le crédit nécessaire à la construction du collecteur d'eaux pluviales le long de l'avenue de Choiseul. Cet égout est destiné tout d'abord à l'évacuation des eaux de surface du secteur du Petit-Montfleury en recueillant au passage les eaux des terrains desservis. Il s'inscrit naturellement dans ce secteur conformément au plan établi lors de l'élargissement du chemin de Pont-Céard. Le groupe constructeur des immeubles du Petit-Montfleury participe au coût de l'opération. Des difficultés inhérentes au passage de cette canalisation sur des terrains privés pourront vraisemblablement être résolues rapidement.

Plage et port

Nous avions déclaré l'année dernière avoir trouvé un collaborateur de confiance pour le gardiennage et l'entretien de la plage de Port-Choiseul et nous sommes satisfaits que M. Gilbert Rhême ait pu reprendre ses fonctions en 1979.

D'importantes modifications sont intervenues à la plage de Port-Choiseul du fait de la construction du bâtiment abritant d'une part le Club nautique et d'autre part les installations sanitaires de la plage et le local du gardien. Le bâtiment a été inauguré le 22 juin 1979 en présence de M. le Conseiller d'Etat Jaques Vernet. L'été 1979 a cependant été une période d'adaptation pour les nouvelles installations et leurs utilisateurs. Tout devrait être au point pour la saison 1980.

De son côté, l'Etat de Genève a entrepris d'importants travaux au-devant du club-house pour terminer les installations existantes, en créant un slip à l'extérieur du port permettant la mise à l'eau ou la sortie des embarcations sans empiéter ni sur la plage ni sur le port intérieur.

Certains problèmes de circulation au chemin du Vieux-Port ont été résolus en limitant les possibilités de parcage des véhicules comme nous l'avons déclaré au chapitre des routes. Le problème de l'accès motorisé à l'esplanade devant le club-house reste par contre entier. Il réactualise l'éventualité de la présence d'un garde-port,

Les locaux occupés précédemment par le Club nautique dans le bâtiment communal situé au sud de Port-Choiseul font actuellement l'objet d'une étude pour leur réutilisation. Les autorités communales souhaitent vivement pouvoir agrandir la buvette afin qu'elle devienne véritablement un lieu de rencontre permanent.

Terrains de sport

Sur la base de la décision du Conseil municipal du 26 juin 1978, le projet du centre sportif de la Bécassière a fait l'objet d'une mise au net qui, après accord de la commission des sports, a été soumis le 17 décembre 1979 au vote du Conseil municipal. Auparavant, l'ensemble des conseillers municipaux avait été informé en détail lors d'une séance avec les architectes.

Le 17 décembre 1979, le Conseil municipal par dix voix contre deux et sept abstentions a voté en faveur du projet prévoyant une dépense globale de 8,5 millions de francs et débloqué un premier crédit de Fr. 950.000,—. Au début janvier 1980, un référendum était lancé contre cette décision du Conseil municipal et aboutissait dans les délais prescrits avec le dépôt de mille six cent soixante-quatre signatures. Ce projet est donc remis en question et sera soumis à la votation populaire le 19 octobre 1980. Nous n'avons pas à nous étendre, dans le cadre de ce compte rendu, sur cette décision.

En attendant, nous continuons à entretenir de façon normale le stade de l'avenue Louis-Yung.

Sociétés locales

Chaque année, lors de la présentation du compte rendu administratif, nous nous plaisons à souligner l'intérêt que le Conseil administratif et le Conseil municipal vouent à tout ce qui touche à nos sociétés locales. Nous estimons que chacune, dans le domaine qui lui est propre, contribue au rassemblement de toutes les personnes qui s'intéressent à la vie de la communauté versoisienne.

Nous saluons d'autre part avec reconnaissance les efforts qu'elles déploient dans l'organisation de manifestations d'un retentissement non seulement régional mais encore national, voire européen pour certaines. Nous nous félicitons de cet esprit d'entreprise et de ce dynamisme, signes d'une évidente bonne santé.

De crainte d'en oublier, nous ne mentionnerons pas ici les résultats de nos sportifs. Relevons simplement leur valeur et le mérite de ceux et celles qui, tant sur le plan administratif que technique, y contribuent par leur dévouement et leur engagement.

Les dixièmes jeux « Intersociétés » ont eu lieu au début de juin aux abords de la salle communale, et cela a été l'occasion d'étrenner le nouveau couvert mobile qui permet d'abriter près de quatre cents places assises avec tables. Organisés de main de maître par le Basketball-Club de Versoix, ils auraient mérité une audience accrue; nous invitons cordialement la population versoisienne à découvrir ces joutes, pleines d'adresse et d'humour, qui voient au fil des épreuves se mesurer en toute amitié une quinzaine de sociétés locales.

Nous nous faisons un plaisir de relever que notre Société de sauvetage du lac Léman fêtera en 1980 son centième anniversaire. A cette occasion, elle organisera les 6 et 7 juillet la Fête internationale de sauvetage à laquelle seront invitées à participer les trente-cinq sections du lac Léman.

Cimetière

L'aménagement du cimetière, la création d'un columbarium et la remise en état du baraquement, a commencé en mars 1980, le crédit nécessaire ayant été voté par le Conseil municipal en septembre 1979.

Notre cimetière est toujours entretenu en parfait état par le personnel communal. Depuis le printemps 1979, un jardinier s'est intéressé à titre privé à assurer, sur demande, l'entretien des tombes. Il a été autorisé, à cet effet, à poser un panneau indicatif à l'intérieur du cimetière.

Forêts communales

Dès le printemps 1979, nous avons pu reprendre les travaux d'entretien de nos forêts communales. Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre de l'administration et du personnel, M. Jules Marendaz a été chargé d'effectuer ces travaux. Il travaille en collaboration, d'une part, avec M. Marcel Jacot, ancien garde-forestier, qui depuis de nombreuses années nous apporte une contribution technique appréciée et, d'autre part, avec le service cantonal des forêts qui a la responsabilité de l'ensemble des bois publics et privés.

De nouvelles plantations seront effectuées dès le printemps 1980.

Bâtiments communaux — Ecoles — Bibliothèque — Activités culturelles — Actions sociales — Ecole de musique — Service du feu — Protection civile — Aviation et aéroport

Conseiller administratif délégué: M. Claude Ferrero

Bâtiments communaux

En comparant les dépenses effectuées ces dernières années pour l'entretien des bâtiments communaux de toutes catégories, nous pouvons constater qu'il s'agit d'un poste important de notre budget communal et d'un dicastère qui a à sa charge la responsabilité de l'entretien et de la surveillance de nombreuses constructions.

L'aménagement intérieur du nouveau pavillon scolaire du chemin Ami-Argand a été terminé au printemps 1979. Nous avons fait installer les meubles de rangement sur la base des plus récentes directives de la direction de l'enseignement primaire. La dépense a été importante, mais nous pouvons nous déclarer satisfaits de ces installations qui répondent entièrement aux besoins des utilisateurs. Le coût total de ce pavillon s'est élevé à Fr. 441.000,—, non compris les pupitres qui provenaient de notre stock. Nous avons obtenu pour cette dépense

une subvention cantonale de Fr. 134.000,—. Les aménagements extérieurs ont été complétés par la pose d'une nouvelle clôture autour des préaux ainsi que le long de la voie de chemin de fer.

Les travaux les plus importants effectués en 1979 se rapportent cependant à la première étape de réfection de l'école enfantine Courvoisier et du premier pavillon du chemin Ami-Argand. L'école Courvoisier a été construite il y a environ trente ans et des réfections importantes ainsi que des améliorations sont devenues indispensables. Une première tranche a été effectuée en été 1979, soit les travaux les plus urgents qui comprenaient notamment la refonte de l'éclairage des classes. La dépense totale s'est élevée à Fr. 55.000,--. Le premier pavillon scolaire du chemin Ami-Argand a été acquis d'occasion et installé à Versoix en 1967. Comme il n'est pas question de le supprimer, sa réfection est devenue également nécessaire. Une première étape de travaux, comprenant aussi l'amélioration de l'éclairage, a été effectuée en été 1979 et a coûté environ Fr. 11.000,--. Ces deux importantes dépenses expliquent pour la plus grande partie le dépassement du crédit budgétaire prévu pour les bâtiments durant l'exercice écoulé.

De nouvelles améliorations ont été réalisées à la salle communale, soit la création de nouvelles toilettes au niveau de la scène, la pose d'installation d'éclairage de secours demandée par l'inspection cantonale du service du feu, l'acquisition d'une machine pour le lavage des verres et la modification des installations de sonorisation de la grande salle. Les installations de la scène présentaient des défectuosités dues à l'usure des treuils qui risquaient d'occasionner des accidents; ils ont été remplacés. Le coût de l'ensemble de tous ces travaux s'est élevé à Fr. 53.000,—.

Le Club des aînés a pris possession de ses nouveaux locaux dans l'immeuble de la rue de l'Industrie. La commune a participé aux frais de l'aménagement et du mobilier pour environ Fr. 12.000,— afin de parfaire les sommes mises en réserve les années précédentes par le club.

Les sociétés locales intéressées par l'utilisation des salles de gymnastique se sont à nouveau organisées entre elles pour établir le plan d'occupation de la saison 1979-1980. Cette collaboration s'est avérée très heureuse et a permis d'éviter les litiges suscités par la très forte demande. Actuellement, les cinq salles de gymnastique, soit les deux salles de la commune et les trois du Collège des Colombières sont utilisées pour le sport extra-scolaire à raison de cent huit heures par semaine.

Ecoles

Le nombre total des classes de nos diverses écoles n'a pas été modifié à la rentrée de fin août 1979. Cependant, nous avons dû renoncer à l'utilisation d'une salle au Collège des Colombières, et la classe encore vacante au nouveau pavillon du chemin Ami-Argand a été occupée. La salle de jeux de l'école de Montfleury continue à être utilisée pour une classe enfantine.

A fin 1979, l'effectif total des classes enfantines et primaires s'élevait à sept cent quarante et un élèves, soit légèrement inférieur à l'année précédente, et les trente-quatre classes se répartissaient ainsi :

 Groupe Lachenal 	3 classes enfantines
·	11 classes primaires
	1 classe d'adaptation
 Ecole Courvoisier 	2 classes enfantines
Pavillons Argand/Pont-Céard	3 classes enfantines 1 classe primaire
Ecole de Montfleury	4 classes enfantines 9 classes primaires

Aucun problème particulier ne s'est donc posé à la rentrée 1979. Au vu des prévisions démographiques effectuées, il a été constaté la nécessité de disposer de nouveaux locaux pour la rentrée 1981. C'est dans ce but que nous avons envisagé favorablement l'acquisition de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour dont les locaux existants pourront se prêter, après transformations, à l'utilisation comme classes selon les normes du Département de l'instruction publique. Le Département a demandé de prévoir déjà la possibilité d'utiliser une ou deux classes dès la rentrée 1980, si l'inscription des nouveaux élèves en faisait apparaître la nécessité.

Les écoles de Versoix hébergent toujours de nombreux élèves provenant du canton de Vaud. Aux vingt-six enfants de la commune de Chavannes-des-Bois, pour lesquels existe un accord spécial, s'ajoutent une vingtaine d'enfants provenant d'autres communes. Cette situation est toujours préoccupante par les dépenses qu'elle nous impose en locaux. Les autorités genevoises ont commencé à l'étudier avec celles du canton de Vaud, mais il semble que l'ampleur du problème qui recouvre tous les niveaux scolaires, y compris l'université, soit si importante que les discussions en sont rendues lentes et difficiles.

Il nous faut mettre en évidence le magnifique enthousiasme avec lequel les enfants de l'école de Montfleury ont chanté le printemps. Renforcés par un chœur d'aînés bien de chez nous, ils ont joué quatre fois, devant un aula du Collège des Colombières comble, «Le Feuillu» d'Emile Jaques-Dalcroze. Un grand merci à Mme Steffen et à son équipe de parents et enseignants pour ce grand moment de bonheur.

Nous continuons à entretenir d'excellents et réguliers rapports avec M. Maurice Janin, inspecteur de nos écoles. Nous le remercions pour son activité et nous saisissons l'occasion de ce compte rendu pour souligner les très bons contacts qui existent entre la mairie et le corps enseignant. Il en va de même avec la direction et les professeurs du Collège des Colombières.

Les cérémonies des promotions se sont déroulées comme chaque année, dans les meilleures conditions. Nous avons pu accéder au désir de nombreuses personnes en inversant l'ordre des cérémonies: la première était cette fois destinée à l'école Lachenal et la seconde à l'école de Montfleury. Une fois de plus, nous relevons avec plaisir que cette fête est vraiment le grand rassemblement de la population versoisienne.

Nous soulignons l'effort de création et d'animation des enfants et enseignants de l'école Lachenal; en effet, pour la première fois, ils ont réalisé des stands qui ont apporté à la fête un aspect de kermesse fort apprécié.

Bibliothèque

Mme Hélène Levrat, assistée de Mme Marie-Rose Levrat, continue à gérer excellemment notre bibliothèque communale. La compétence, le dévouement de nos collaboratrices, ainsi que l'intérêt qu'elles portent à cette fonction, font que notre bibliothèque est toujours considérée comme l'une des meilleures du canton.

Activités culturelles

Nous avons poursuivi, en 1979, la politique favorisant l'accueil de spectacles et d'autres manifestations. C'est ainsi que le Théâtre musical de Genève a présenté «La Mélodie du Bonheur» qui a obtenu un grand succès. Le corps de musique L'Elite et la Musique de la gendarmerie genevoise ont fait bénéficier un nombreux public de concerts de haut niveau musical. D'autre part, plusieurs concerts se sont déroulés au Collège des Colombières sous la dynamique impulsion de M. André Hunziker.

Le film «Versoix, un Jour» a fait littéralement salles combles en octobre; ce sont près de trois mille Versoisiens, adultes et enfants des écoles, qui ont pu applaudir la remarquable réalisation de MM. Yves Pouliquen et Cédric Herbez. Enfants de la commune, ils ont su la faire revivre avec grand talent et nous les en remercions chaleureusement, de même que pour leur engagement de tous les instants. Rappelons que ce document est à la disposition gratuite de ceux qui désirent le projeter.

En novembre, c'est grâce à la générosité d'autres jeunes, André Fellay et Xavier Monney, qu'un public très nombreux et enthousiaste a eu la révélation des riches possibilités de l'orgue Hammond, soutenu par la batterie; ce sont plus de Fr. 5000,— qui ont pu être remis à la Ligue genevoise contre le cancer.

Comme chaque année, le Groupement d'animation artistique de Versoix (GAAV) a organisé l'exposition d'automne. Cette manifestation a, à nouveau, obtenu un grand succès. Durant les dix jours de sa présentation à la salle de sociétés du groupe Lachenal, un nombreux public a pu admirer les œuvres de nos artistes locaux. D'autre part, le groupement organise régulièrement des expositions dans ses locaux à l'avenue Lachenal, appelés maintenant «Galerie les Muguets».

Le bulletin d'information trimestriel, appelé « Mémento », a été édité régulièrement en 1979. Nous avons pu constater son intérêt pour le public et nous saisissons cette occasion pour remercier et féliciter MIle Francine Dunand qui a su lui donner une présentation agréable.

«Ecole et Quartier» poursuit ses activités. Cette association a désiré organiser un cours de français de base à l'intention des personnes de langue étrangère pour lequel le Conseil municipal a accepté de verser une participation de Fr. 3000,—.

La célébration de notre fête nationale s'est à nouveau déroulée sur le quai de Versoix avec un grand rassemblement de population. La Société de sauvetage a pris en charge l'organisation de cette manifestation qui a obtenu un grand succès en raison du temps favorable.

Actions sociales

Nous continuons à verser les allocations complémentaires communales à nos administrés bénéficiaires de l'aide cantonale. Les versements ont lieu au printemps et en automne, au second versement est ajoutée une allocation de chauffage.

Le nombre des chômeurs s'est élevé en moyenne à vingt-cinq durant l'année 1979. On peut constater heureusement qu'il s'agit souvent de cas de courte durée et on retrouve dans ces personnes des gens d'âge et de professions très divers.

L'activité du Club des aînés a connu une nouvelle impulsion depuis son installation l'été dernier dans les locaux de la rue de l'Industrie. Ce groupement dispose maintenant d'un magnifique local très accueillant et bien agencé. Le comité du club continue à faire preuve d'un grand esprit d'initiative et de dynamisme. Les manifestations qu'il organise, tant les réunions à la salle communale, telles que séances de cinéma, conférences, loto et repas de l'Escalade, que les sorties en car rencontrent toujours un grand succès. Nous renouvelons au comité nos vives félicitations pour son activité.

La sortie annuelle des aînés de la commune — sans obligation d'appartenir au club — a permis à environ deux cent cinquante personnes de participer à un voyage en train qui les a conduits à Payerne avec ensuite un repas au Château d'Oron. Nous remercions ici les dirigeants du Club des aînés qui ont assumé de façon impeccable l'organisation de cette sortie favorisée aussi par un temps agréable.

Le service de distribution de repas à domicile aux personnes âgées et handicapées a maintenant un an d'existence. Ces repas sont fournis par l'Hospice Général à un prix modique et distribués à Versoix par un groupe de personnes bénévoles que nous tenons à remercier sincèrement pour cette activité discrète.

Sensibilisé par le problème des réfugiés du sud-est asiatique, un groupe d'accueil s'est formé et prépare l'arrivée d'une famille dans notre commune. Toute la population a été invitée à participer à cette action par des dons de meubles et autres objets ou par une aide financière. Un appartement a été réservé et une famille est attendue dans le courant du printemps.

Ecole de musique

Nous nous plaisons à faire part du grand succès que remporte notre école de musique. Elle a terminé sa deuxième année d'activité en présentant, lors de la fête des promotions, un concert très apprécié.

En raison de diverses demandes, il a été créé dès le début 1980 un cours pour débutants, dit d'initiation musicale, réservé à de jeunes élèves. Ce cours a d'emblée obtenu un grand succès et groupe trenteneuf enfants. De leur côté, les instrumentistes sont au nombre de septante-huit.

De nouveaux instruments ont été nécessaires et une dépense de Fr. 35.000,— a été inscrite à cet effet au budget 1980.

En décembre 1979, notre école a donné un concert à la salle communale. Devant un nombreux public, nos musiciens ont présenté un programme composé de morceaux variés et obtenu un grand succès. Ce concert, organisé dans le cadre de l'année de l'enfance, a été suivi d'une collecte qui a permis de verser la somme de Fr. 3000,— à « Enfants du Monde ».

L'activité de M. Edmond Colli en tant que directeur et professeur s'est amplifiée. Le nombre des moniteurs a aussi été augmenté et nous avons de la peine à loger tous les groupes d'étude dans les locaux de l'école de Montfleury.

Nous devons remercier chaleureusement notre professeur, ainsi que les moniteurs, pour toute la peine qu'ils se donnent et les féliciter pour les beaux résultats déjà obtenus.

Service du feu

Nos sapeurs-pompiers sont intervenus à de nombreuses reprises au cours de cette dernière année. Leur intervention la plus importante a été consécutive au gros orage de la soirée du 31 mai 1979. La compagnie a été sollicitée pour un nombre d'inondations que nous n'avions jamais connu et nos sapeurs ont passé la soirée et une partie de la nuit à répondre aux appels.

Les autres interventions se sont rapportées à une pollution de la Versoix, à Sauverny, en août, et à divers petits sinistres dont le plus important a été une caravane en feu au chemin du Vieux-Port.

La compagnie poursuit régulièrement son entraînement, sous la responsabilité d'un état-major compétent qu'il convient de féliciter et remercier pour toute sa peine et sa disponibilité.

Le matériel a été complété par l'acquisition de nouveaux appareils respiratoires. D'autre part, une armoire contenant du matériel de premiers secours a été installée à Sauverny, au chemin de la Branvaude.

Au printemps 1979, la compagnie désirait faire l'achat d'un véhicule supplémentaire destiné principalement à soulager la jeep «Kaiser» en service depuis 1968. Un engin d'occasion convenant à nos besoins avait été trouvé en France et un crédit de Fr. 40.000,— voté à cet effet le 2 avril 1979. Malheureusement, l'opération n'a pas pu se réaliser.

le corps de sapeurs-pompiers français n'ayant pas obtenu de ses supérieurs l'autorisation de vendre ce véhicule à l'étranger. Une nouvelle proposition d'achat a été présentée et est actuellement à l'étude.

En été 1979, nous avons enregistré avec regrets la démission, après quatorze ans de service, du sapeur William Meyer que nous remercions encore pour son activité.

Au début de 1980, trois membres de la compagnie ont présenté leur démission après avoir accompli vingt-cinq ans de service. Il s'agit du fourrier Hugo Steiger, du caporal Norbert Dunand et du sapeur John Ecuyer. A tous trois, nous présentons nos sincères remerciements pour leur collaboration et leur dévouement. Pour succéder au fourrier Steiger, il a été fait appel au sapeur Pierre Macheret.

Protection civile

La formation de base du personnel s'est poursuivie en 1979 au centre cantonal à Bernex.

Au 31 décembre 1979, l'effectif des personnes incorporées et instruites est de deux cent septante, soit en légère augmentation par rapport à l'année précédente. La répartition des personnes instruites dans les divers services est la suivante :

Etat-major	4 personnes
Alarme et transmissions	15 personnes
Service des abris	23 personnes
Pionniers	57 personnes
Lutte contre le feu	67 personnes
Service sanitaire	60 personnes
Service d'assistance	31 personnes
Autres	13 personnes
Total	270 personnes

Nous désirons relever qu'avec un effectif si important, notre organisation locale ne dispose pas de cadres formés en nombre suffisant. C'est actuellement un des grands soucis de l'état-major.

Comme les années précédentes, trois cours de répétition ont été organisés. Les diverses formations ont effectué les travaux de leur ressort et certaines ont participé à la poursuite des travaux de nettoyage de la source et de l'étang d'Ecogia, à la remise en état de la passerelle de bois sur le Creuson et à des travaux de démolition dans l'ancienne usine d'incinération de Richelien.

Nous signalons ici, bien que cela ne concerne pas directement notre commune, que le projet de construction d'un centre d'instruction pour les formations de la Ville de Genève à Richelien est en bonne voie de préparation. Il s'agira d'installations destinées à recevoir chaque semaine un grand nombre de personnes.

Le Conseil administratif se fait un plaisir d'exprimer sa vive gratitude à M. Albert Jaccard, chef local, et à tous ses collaborateurs pour le dévouement qu'ils apportent à leur tâche souvent ingrate et de plus en plus lourde.

Aviation et aéroport

Le groupe de travail mis sur pied au début 1978, où nous sommes représentés, a rendu son rapport; il apparaît que des améliorations sensibles vont être apportées ces prochaines années dans le contrôle et la surveillance de l'application des procédures d'atterrissage et d'envol à moindre bruit.

La commission cantonale consultative pour la lutte contre le bruit des aéronefs, dont nous faisons également partie, se réunit régulièrement. Les communes riveraines y collaborent dans un esprit constructif à la préparation des décisions qui renforcent les moyens de lutte contre les nuisances d'un trafic aérien par ailleurs indispensable à la vie économique et sociale du canton de Genève.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce rapport est le premier de la nouvelle législature qui s'annonce comme particulièrement chargée. En effet, des décisions importantes ont déjà été prises, d'autres devront l'être. Toutes entraîneront pour notre commune des investissements considérables. Si la situation financière semble s'améliorer, il conviendra toutefois d'être attentifs si nous voulons comme nous le désirons maintenir le taux des centimes additionnels, lequel n'a pas été modifié depuis plusieurs années.

L'augmentation de la population, liée au caractère très attractif de notre commune, nous oblige à revoir le plan d'aménagement de notre territoire, car nous sommes tous convaincus qu'il est préférable de pouvoir contrôler le développement que de le subir.

Il est normal qu'au début d'une législature, certains problèmes surgissent entre nos deux Conseils, mais, comme nous le disions déjà au départ de la législature précédente, nous devons nous rappeler que nous ne sommes pas des professionnels de la politique. Nous devons exercer nos mandats respectifs dans le seul but de servir au mieux les intérêts qui nous ont été confiés, c'est-à-dire ceux de l'ensemble des habitants de notre commune.

C'est dans cet esprit que nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux problèmes communaux, de l'activité que vous déployez et de la confiance que vous nous témoignez. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à poursuivre votre tâche, sans vaine lutte partisane, pour le plus grand bien de nos concitoyens.

Versoix, le 31 mars 1980.

Pierre Wicht, maire Claude Ferrero, conseiller administratif Gérard Ramseyer, conseiller administratif

ÉTATS FINANCIERS 1979

ACTIF

	Fr.,	Fr.
Trésorerie		
Caisse	4.049,90	
Chèques postaux	124.316,50	
Banques	28.150,45	156.516,85
Dépôts auprès de l'Etat		
Compte budgétaire	351,391,15	
Compte ordinaire de dépôt	1.950.563,20	
Compte ordinaire de dépôt (Pont-Céard)	191,692,75	
Compte spécial de dépôt (Centre sportif)	836.755.15	3 330.402,25
Comple special de depot (Centre sportii)	030.733,13	- 3 330.402,20
Banques		
Banque Hypothécaire	48.164,31	
Caisse d'Epargne	1.081.536,	1.129.700,31
D. C. In.		
Débiteurs		
Etat de Genève :		•
taxes d'équipement, d'épuration et	4 004 004 00	
d'écoulement	1.021.064,90	
Reliquats d'impôts à encaisser	998.275,52	
Débiteurs divers	196.332,35	0.017.005.77
Actif transitoire	1.423,—	2.217.095,77
Placements		
327 parts Banque Hypothécaire	654.000,	
Capital des Services Industriels	567.750,—	
10 parts Coopérative Financière	337.1733,	
des communes genevoises	5.000,	
327 titres de participation	,	
de la Banque Hypothécaire	245.250,	1.472.000,—
_		
Travaux en cours		,
Bâtiments publics		0 000 470 70
Autres	2.898.178,70	2.898.178,70
Immobilisations		
Terrains	3.448.488,50	
Immeubles publics	11.616.342,—	
Immeubles locatifs	1.429.240,	
Terrains pour routes	100.000,—	
Equipement sportif	152.036.—	
Mobilier et matériel	5,—	16.746.111,50
		,
Fonds spéciaux		
Actifs divers des fonds spéciaux	_	2.076.664,50
	_	30.026.669,88
	_	

31 décembre 1979

		PASSIF
	Fr.	Fr.
Créanciers		
Créanciers divers et passif transitoire		1.401.683,20
Dette communale consolidée		
Dette publique		9.018.230,30
Provisions pour dépenses différées		432.585,35
Fonds de réserve		
Travaux d'équipement	790.600,75	
Travaux d'épuration	66.025,50	
Travaux d'écoulement	164.438,65	
— engagée	446.000,	
- disponible	1.827.650,60	
Centre sportif	1.389.892,45	
Passage sous-voies de Pont-Céard	2.745.200,—	7.429.807,95
Réserve d'exploitation		
des immeubles		66.356,10
Capital des fonds spéciaux		
Fonds communal de bienfaisance	181.023,40	
Fonds des courses scolaires	19.745,85	
Prix Adrien-Lachenal	1.380,10	
Fonds Marc-Birkigt	79.657,40	
Fonds d'entraide	200.213,85	0.076.664.50
Fonds Livada	1.594.643,90	2.076.664,50
Capital communal		
Solde au 1er janvier 1979	9.204.082,48	
Plus-value de fortune 1979	397.259,60	9.601.342,48

30.026.669,88

COMPTE DES VARIATIONS DE FORTUNE DE L'EXERCICE 1979

AUGMENTATIONS	Fr.
Boni budgétaire 1979	42,186,55
Amortissement de la dette communale consolidée	
Remboursement de dette par budget	37.850,—
Augmentation reliquat taxe professionnelle	6.958,—
Diminution des intérêts courus sur emprunts	8.198,65
Subvention fédérale pour travaux chemins Dégallier et Ravoux	38.757,
Subvention cantonale pour construction du pavillon Argand 2	134.000,
Utilisation réserve pour travaux Mairie	•
Intérêts actifs non budgetés	,
Utilisation réserve générale pour achat route de Suisse 151	100.000,
•	1.361.739,40
DIMINUTIONS	
Amortissement sur immeubles publics	696.572,80
Amortissement mobilier Mairie	204.095,80
Diminution reliquat centimes additionnels	63.811,20
· .	964.479,80
RÉSULTAT	
Plus-value de fortune de l'exercice virée à capital	397.259,60

COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1979

RECET	TTES	Fr.
50.	Administration	
50.21 50.29	Finances de naturalisations	10.600,— 15.733,50
51.	Finances	
51.29 51.31	The state of the s	4.940.025,05 268.370, 159.095,10 28.716,20 34.134, 13.157,10 5.831,05 290.843,60 166.776, 58.850,
52.	Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs	
52.29 52.59	Contributions extérieures pour la bibliothèque	1.175, 5.950,50
53.	Police municipale, état civil	
53.21 53.22 53.24		2.979,95 2.644,50 16.216,60
54.	Travaux publics	
54.29 54.31 54.32 54.39 54.41 54.42	Subventions de l'Etat pour routes	37.925,30 9.111,— 17.393,— 8.000,— 79.489,90 4.902,95
56.	Service du feu et de secours	
56.29 56.31		
57.	Protection civile	
57.31	Subventions et rétrocessions pour les cours	6.993,60
	Total des recettes	6.185.329,95

60.	Administration	
60.01 60.02 60.11 60.12 60.15 60.16 60.17 60.22 60.23 60.24 60.26 60.27 60.28 60.29 60.31	Indemnités aux conseillers municipaux Traitement de l'ensemble du personnel Allocations de vie chère Autres prestations en faveur du personnel Prestations sociales en faveur du personnel Contributions aux caisses de compensation Indemnités spéciales Assurances diverses Frais administratifs et de bureau Frais de port, de téléphone et chèques postaux Frais de déplacements Matériel et mobilier administratif Frais d'honoraires et de fiduciaire Frais de votations et élections Frais généraux divers Allocations aux sociétés communales	7.920,— 801.927,55 27.909,35 65.943,65 122.527,75 61.105,— 6.800,— 7.845,80
61.	Finances	
61.11 61.21 61.31 61.32 61.41 61.42	Contributions foncières Achat de terrains, bâtiments et titres Attribution aux fonds de réserve Compensation financière aux communes frontalières Intérêts de la dette communale Amortissement de la dette communale	8.648,15 37.850,— 1.800.000,— 18.855,45 494.284,30 610.636,30
62.	Ecoles, bibliothèque, culture, sports et loisirs	
62.21 62.22 62.23 62.24 62.26 62.28 62.33 62.38 62.59	Mobilier scolaire Fête des écoles Courses scolaires, classes vertes et de neige Autres dépenses pour l'instruction publique Entretien et renouvellement bibliothèque Activités culturelles organisées par la commune Participations et subventions pour colonies de vacances Participations et subventions pour activités culturelles Frais pour l'Ecole de musique	30.000,— 11.988,70 9.213,— 17.419,55 9.421,10 6.629,80 5.000,— 28.597,65 36.608,50
63.	Police municipale, état civil	
63.27	Frais pour l'état civil	1.111,60
64.	Travaux publics	
64.21 64.22 64.23 64.25 64.26 64.27 64.31	Levée des ordures	196.397,60 217.054,80 —,— 65.000,— 13.955,50 20.000,— 1.150,90
	A reporter	4.931.837,70

Report	4.931.837,70
64.41 Entretien des bâtiments communaux et locations diverses 64.42 Services Industriels des bâtiments communaux 64.43 Chauffage des bâtiments communaux 64.44 Assurances des bâtiments communaux 64.51 Entretien et location des emplacements communaux 64.52 Services Industriels des emplacements communaux 64.53 Chauffage des emplacements communaux 64.61 Entretien des chaussées et canalisations 64.62 Eclairage public	307.286,45 55.447,70 130.000,— 33.474,40 81.375,15 14.258,40 4.804,70 300.000,— 70.000,—
65. Service social	
65.21 Office social municipal	59.303,15 1.511,— 24.663,— 3.899,— 6.000,— 10.600,—
66. Service du feu	
66.11 Indemnités aux sapeurs-pompiers	1.588,60
67. Protection civile	
67.21 Frais pour l'organisation des cours	8.328,50
Total des dépenses	6.143.143,40
RÉCAPITULATION	
Total des recettes	6.185.329,95
moins:	2.100.020,00
Total des dépenses	. 6.143.143,40
Excédent des recettes	. 42.186,55

TABLEAU DE LA DETTE

Année	e Créanciers	Echéance emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.1978	Augmenta- tions 1979
A.	Dette communale consolidée, publique	1	Fr.	Fr.	Fr.
1961	Caisse Raiffeisen, Versoix	. 1980	65.400,	5.800,—	,
1962	Caisse d'Epargne	. 1982	2.000.000,—	579.144,40	_ ,_
1964	Caisse d'Epargne	. 1984	1.200.000,—	485.612,45	,
1969	Caisse d'Epargne	. 1989	500.000,—	340.585,—	—,—
1971	Caisse d'Epargne	. 1991	1.000.000,	769.168,55	
1971	Banque Hypothécaire	. 1991	1.000.000,—	769.880,80	_ ,_
1972	Banque Hypothécaire	. 1992	1.000.000,	812.463,15	,
1972	Caisse nationale suisse d'assurance et cas d'accidents		1.000.000,—	700.000,—	,
1972	Caisse d'Epargne	. 1992	1.500.000,—	1.218.695,—	,
1972	Union de Banques Suisses	. 1982	1.000.000,—	940.000,	—,—
1973	Banque Hypothécaire	. 1993	1.000.000,	841.361,55	,
1974	Caisse d'Epargne	. 1994	1.000.000,—	883.697,95	,
1975	Coopérative Financière des Communes genevoises		1.000.000,—	882.457,75	 ,
1976	Coopérative Financière des Communes genevoises		500.000,	360.000,—	40.000,—
			13.765.400,—	9.588.866,60	40.000,—

В.	Dette communale flottante publique				
1979	Coopérative Financière des Communes genevoises	indéter- minée	1.000.000,	 ,	 ,

COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 1979

Amortisse- ment 1979	Solde au 31.12.1979	Taux	Echéance des intérêts	Intérêts payés en 1979	Intérêts dus au 31.12.1979
Fr.	Fr.	º/ ₀		Fr.	Fr.
3.500,	2.300,—	4 ³ / ₄	31.12	275,50	-,-
134.434,50	444,709,90	5	31.12	28.971,45	,
69.618,70	415.993,75	4 1/4	29.10	29.136,75	2.995,75
24,928,60	315.656,40	4 1/4	10.9	14.474,85	4.099,15
43.424,	725.744,55	5	27.12	38.458,45	302,40
43.424,—	727.103.10	5 1/4	22.12	40.418,75	848,30
42.177.70	770.283,60	5	15.5	38.592,—	22.867,80
50.000,—	650.000,—	5	20.3 - 20.9	35.000,—	9.027,80
66.624,80	1.152.070,20	4 1/4	29.12	48.747,80	128,
•	930.000,	5 1/4		49.442,25	—,—
10.000,—	804.520,40	4 1/4	12.12	48.378,25	1.709,60
36.841,15 40.491,05	843.206,90	4	30.12	35.347,90	,
45.816,25	836,641,50	8 1/4	25.2	73.402,75	58.477,75
,	400.000,	3 ³ / ₄	31.12	13.637,60	
610.636,30	9.018.230,30			494.284,30	100.456,55

4 1/4

trimestriels

35

TABLEAU DES CRÉDITS

Désignation	Date de délibération	Crédits votés
A. Crédits liquidés en 1979		Fr.
Aménagement nouvelle Mairie	15. 4.1975	850.000,
	16. 2.1976	300.000,
	16. 2.1976	171.000,
	30. 4.1979	64.618,60
		1.385.618,60
Travaux routiers 1976	10. 5.1976	469.000,
Travaux rue des Moulins	31.10.1977	200.000,
Construction pavillon scolaire Ami-Argand No 2	25. 5.1978	400.000,
Prêt au Club Nautique de Versoix	2. 4.1979	100.000,
Achat propriété route de Suisse 151	11. 9.1979	100.000,
		100.000,—
		200.000,—
		2.754.618,60
B. Crédits en cours au 31 décembre 1979		
Passage sous-voies de Pont-Céard	23. 6.1975	1.027.000,—
		800.000,—
		468.200,—
		450.000,—
•		2.745.200,—
Etude centre sportif	26. 6.1978	380.000,—
Achat d'un couvert mobile	19. 3.1979	61.000,—
Achat d'un véhicule pour le service du feu	2. 4.1979	40.000,—
Aménagement cimetière et construction columbarium .	11. 9.1979	385.000,—
Egouts du bourg de Versoix	19.11.1979	450.000,
Centre sportif de Versoix	17.12.1979	950.000,
Egouts avenue de Choiseul	17.12.1979	271.000,—
		5.282.200,—
	TOTAUX	8.036.818,60

HORS BUDGET

Financement	Total payé au 31.12.1978	Paiements effectués en 1979	Total payé au 31.12.1979	Solde disponible (dépassem.)
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Emprunt Prélèvement réserve Compte de dépôt Etat Prélèvement réserve				
	1.385.618,60	 ,	1.385.618,60	,
Prélèvement réserve Prélèvement réserve Emprunt Compte de dépôt Etat Prélèvement réserve	609.068,70 168.523,55 364.401,20 —,—	(140.068,70) 21.876,— 35.598,80 100.000,—	469.000,— 190.399,55 400.000,— 100.000,—	9.600,45 —,— —,—
Compte de dépôt Etat	•	000 000	200 000	
		200.000,—	200.000,—	,-
	2.527.612,05	217.406,10	2.745.018,15	9.600,45
Prélèvement réserve travaux d'équipement Participation CFF Participation Confédération Participation Etat de Genève		·		
	2.182.075,35	413.541,05	2.595.616,40	149.583,60
Prélèvement réserve centre sportif	—,—	99.137,30	99.137,30	280.862,70
Prélèvement réserve	—,—	54.090,	54.090,—	6.910,—
Compte de dépôt Etat	—,—	,	,	40.000,
Prélèvement réserve	 ,	21.635,	21.635,	363.365,—
Emprunt Prélèvement réserve centre sportif	—, 	127.700,— —,—	127.700,— —,—	322.300,— 950.000,—
Emprunt	,	,	—,—	271.000,—
. •	2.182.075,35	716.103,35	2.898.178,70	2.384.021,30
	4.709.687,40	933.509,45	5.643.196,85	2.393.621,75

CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

Budget Résultat Fr. Fr. 4.356.754,---87.135,---

1979

Personnes physiques :

Personnes morales :	
total	583.271,— 11.665,—
Ensemble:	

— total	4.000.000,	4.940.025,
- par centime	80.000,—	98.800,—

ÉVOLUTION DU PRODUIT GLOBAL DU CENTIME DES SIX DERNIÈRES ANNÉES

	Population début d'année	Budget	Résultat
		Fr.	Fr.
1974	6476	42.000,—	53.389,—
1975	6850	50.000,	68.223,
1976	7138	65.000,—	74.815,
1977	7261	82.000,	75.798,—
1978	7193	82.000,	77.392,
1979	7340	80.000,—	98.800,

FONDS SPÉCIAUX

I. Fonds communal de bienfaisance

	Fr.	Fr.
Solde au 1.1.1979		168.629,95
Recettes 1979		
Dons divers Produit des placements et intérêts	675,— 4,584,55	
Demi-produit du tronc des mariages	98,60	
- Produit des naturalisations	10.600,—	,15.958,15
		184.588,10
Dépenses 1979		
Secours versés	_	3.564,70
Capital au 31.12.1979		181.023,40
II. Fonds des courses scolai	res	
Solde au 1.1.1979		19.231,50
Recettes 1979		
Produit des placements et intérêts		514,35
Capital au 31.12.1979		19.745,85
	_	
III. Prix Adrien-Lachenal		
Solde au 1.1.1979		1.342,35
Recettes 1979		,
— Intérêts		37,75
Capital au 31.12.1979	-	1.380,10
IV. Fonds Marc-Birkigt		
Solde au 1.1.1979		77.535,40
Recettes 1979		
— Intérêts		2.122,
Capital au 31.12.1979	_	79.657,40
	_	
V. Fonds d'entraide		
Solde au 1.1.1979		199.327,85
Recettes 1979		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
— Intérêts		6.299,
	_	205.626,85
Dépenses 1979		
Paquets de Noël 1978	-	5.413,—
Capital au 31.12.1979	-	200.213,85

VI. Fonds Livada

Solde au 1.1.1979	Fr.	Fr. 1.293.746,40
Recettes 1979 — Versements — Intérêts et produits des placements	260.000,— 40.910,—	300.910,—
		1.594.656,40
Dépenses 1979		
Intérêts et frais	_	12,50
Capital au 31.12.1979	-	1.594.643,90

Rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 1979

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 1979.

Remarques préliminaires

L'exécution de notre mandat de révision des comptes de l'exercice 1979 n'a pas présenté de problèmes particuliers ou nouveaux.

Les procédures de surveillance et de contrôle internes demandées en 1973 continuent à être appliquées.

Les comparaisons des comptes 1979 avec ceux de 1978 ont été effectuées comme les années précédentes. Elles indiquent l'évolution qui s'est produite au bilan et au compte des recettes et des dépenses.

Bilan

La comparaison entre les bilans condensés des deux derniers exercices se présente comme suit :

Dépôts auprès de l'Etat 2.342.565,80 3.330.402,25 Banques 533.455,61 1.157.850,76 Département des Travaux publics et Militaire 491.476,90 1.021.064,90 Reliquats d'impôts à encaisser 1.055.128,72 998.275,57 Débiteurs divers 97.269,80 196.332,35 Actif transitoire 30.787,05 1.423,— Placements 1.472.000,— 1.472.000,— Travaux en cours 4.749.687,40 2.898.178,70 Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves		31.12.1978	31.12.1979
Dépôts auprès de l'Etat 2.342.565,80 3.330.402,28 Banques 533.455,61 1.157.850,76 Département des Travaux publics et Militaire 491.476,90 1.021.064,90 Reliquats d'impôts à encaisser 1.055.128,72 998.275,52 Débiteurs divers 97.269,80 196.332,33 Actif transitoire 30.787,05 1.423,— Placements 1.472.000,— 1.472.000,— Travaux en cours 4.749.687,40 2.898.178,70 Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette co	Actif	Fr.	Fr.
Dépôts auprès de l'Etat 2.342.565,80 3.330.402,28 Banques 533.455,61 1.157.850,76 Département des Travaux publics et Militaire 491.476,90 1.021.064,90 Reliquats d'impôts à encaisser 1.055.128,72 998.275,52 Débiteurs divers 97.269,80 196.332,33 Actif transitoire 30.787,05 1.423,— Placements 1.472.000,— 1.472.000,— Travaux en cours 4.749.687,40 2.898.178,70 Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette co	Caisse et chèques postaux	167.760,75	128.366,40
Banques	Dépôts auprès de l'Etat	2.342.565,80	3.330.402,25
Département des Travaux publics et Militaire 491.476,90 1.021.064,90 Reliquats d'impôts à encaisser 1.055.128,72 998.275,52 Débiteurs divers 97.269,80 196.332,52 Actif transitoire 30.787,05 1.423,— Placements 1.472.000,— 1.472.000,— Travaux en cours 4.749.687,40 2.898.178,70 Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90	Banques	533.455,61	1.157.850,76
Débiteurs divers 97.269,80 196.332,35 Actif transitoire 30.787,05 1.423,— Placements 1.472.000,— 1.472.000,— Travaux en cours 4.749.687,40 2.898.178,70 Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 <tr< th=""><th>Département des Travaux publics et Militaire .</th><th>491.476,90</th><th>1.021.064,90</th></tr<>	Département des Travaux publics et Militaire .	491.476,90	1.021.064,90
Débiteurs divers 97.269,80 196.332,35 Actif transitoire 30.787,05 1.423,— Placements 1.472.000,— 1.472.000,— Travaux en cours 4.749.687,40 2.898.178,70 Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 <tr< th=""><th>Reliquats d'impôts à encaisser</th><th>1.055.128,72</th><th>998.275,52</th></tr<>	Reliquats d'impôts à encaisser	1.055.128,72	998.275,52
Placements	Débiteurs divers	97.269,80	196.332,35
Placements	Actif transitoire	30.787,05	1.423,
Terrains 3.448.488,50 3.448.488,50 Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Placements	1.472.000,—	1.472.000,
Immeubles publics 10.726.042,— 11.616.342,— Immeubles locatifs 469.240,— 1.429.240,— 1	Travaux en cours		2.898.178,70
Immeubles locatifs	Terrains		
Terrains pour routes 100.000,— 100.000,— Equipements sportifs 157.386,— 152.036,— Mobilier et matériel 5,— 5,— Fonds spéciaux (dépôts et titres) 1.759.813,45 2.076.664,50 Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88 Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48		,	
Equipements sportifs			
Total de l'actif 5,— 5,— 5,— 5,— 5,— 5,— 5,— 1,759.813,45 2.076.664,50	Terrains pour routes		
Total de l'actif 27.601.106,98 30.026.669,88	Equipements sportifs	•	
Passif 27.601.106,98 30.026.669,88 Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48			
Passif Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Fonds spéciaux (dépôts et titres)	1.759.813,45	2.076.664,50
Créanciers divers et passif transitoire 842.970,80 1.401.683,20 Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Total de l'actif	27.601.106,98	30.026.669,88
Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Passif		
Dette communale consolidée publique 9.588.866,60 9.018.230,30 Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Créanciers divers et passif transitoire	842,970,80	1.401.683.20
Provisions pour dépenses différées 385.914,55 432.585,35 Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Dette communale consolidée publique		9.018.230.30
Réserves Département des Travaux publics 461.476,90 1.021.064,90 Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Provisions pour dépenses différées	385.914.55	432,585,35
Réserves diverses 5.295.372,25 6.408.743,05 Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Réserves Département des Travaux publics	461.476,90	1.021.064,90
Réserve d'exploitation des immeubles locatifs 62.609,55 66.356,10 Capital des fonds spéciaux 1.759.813,45 2.076.664,50 Capital communal 9.204.082,88 9.601.342,48	Réserves diverses	5.295.372,25	6.408.743,05
Capital communal	Réserve d'exploitation des immeubles locatifs .	62.609,55	66.356,10
Capital communal	Capital des fonds spéciaux	1.759.813,45	2.076.664,50
Total du passif 27.601.106,98 30.026.669,88	Capital communal	9.204.082,88	9.601.342,48
	Total du nacelf	07 004 400 00	00.000.000.00

Le total du bilan au 31 décembre 1979 a augmenté de Fr. 2.425.562,90 par rapport à celui de l'exercice précédent.

Compte budgétaire des recettes et des dépenses

La comparaison, sous forme condensée, des recettes et des dépenses des deux derniers exercices se présente comme suit :

	Comptes 1978	Comptes 1979	Augmentation (Diminution)
Recettes	Fr.	Fr.	Fr.
Administration	29.956,—	26.333,50	(3.622,50)
Finances:			
Centimes additionnels communaux	3.869.603,30	4.940.025,05	1.070.421,75
cière	261.053,—	268.370,—	7.317,—
munale	57.983,90	159.095,10	101.111,20
biliers	34.446,80	28.716,20	(5.730,60)
Industriels	277.772,40	290.843,60	13.071,20
d'équipement communal	178.095,15	166.776,	(11.319,15)
— Divers	88.578,35	111.972,15	23.393,80
Ecoles, bibliothèque, sports et			-,- -
loisirs	5.399,60	7.125,50	1.725,90
Police municipale, état civil	23.279,70	21.841,05	(1.438,65)
Travaux publics	147.184,85	156.822,15	9.637,30
Protection civile, service du feu	3.381,30	7.409,65	4.028,35
	4.976.734,35	6.185.329,95	1.208.595,60
•			
Dépenses			
Administration	1.170.195.90	1.292.014,80	121.818,90
Finances:	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
- Intérêts de la dette commu-			
nale	585.699,30	494.284,30	(91.415,)
- Amortissement de la dette			
communale	558.314,30	610.636,30	52.322,
Attribution au fonds de	050 000	4 000 000	050 000
réserve	850.000,	1.800.000,—	950.000,
— Achat titres	37.850,	37.850,—	,
 Compensation financière aux communes frontalières . 	16.447,40	18.855,45	2.408.05
Contributions foncières	8.995,55	8.648,15	(347,40)
Ecoles, bibliothèque, culture.	0.000,00	0.040,10	(041,40)
sports et loisirs	131.652,85	154.878,30	23.225,45
Police municipale, état civil	1.190,70	1.111,60	(79,10)
Travaux publics	1.243.512,25	1.510.205,60	266.693,35
Service social	111.414,60	105.976,15	(5.438,45)
Protection civile, service du feu	247.660,—	108.682,75	(138.977,25)
	4.962.932,85	6.143.143,40	1.180.210,55
Excédent de recettes	13.801,50	42.186,55	28.385,05
Excending to leadings	10.001,00	72.100,00	20.000,00

En raison des quelques modifications apportées au plan comptable de l'exercice 1979, la ventilation entre les diverses rubriques des dépenses de l'exercice 1978 a subi quelques changements par rapport à celle figurant dans notre précédent rapport. Ces modifications étaient nécessaires pour permettre une comparaison valable des dépenses des deux exercices.

Le compte budgétaire des recettes et des dépenses de l'exercice 1979 dégage un excédent de recettes de Fr. 42.186,55, alors qu'il était de Fr. 13.801,50 au 31 décembre 1978. L'augmentation de Fr. 28.385,05 résulte des **variations** suivantes par rapport à l'exercice 1978 :

						Fr.
Accroissement des recettes .						1.208.595,60
moins:						
Accroissement des dépenses						1.180.210,55
Différence comme ci-dessus						28.385,05

L'accroissement tant des recettes que des dépenses est largement supérieur à celui de l'exercice précédent. Les augmentations avaient été de l'ordre de Fr. 29.000,— pour les recettes et de Fr. 15.000,— pour les dépenses.

L'attribution au fonds de réserve générale par le débit du compte budgétaire des recettes et des dépenses de l'exercice 1979 s'est élevée à Fr. 1.800.000,— contre Fr. 950.000,— en 1978, soit une augmentation de Fr. 850.000,—.

L'exercice 1979 enregistre une augmentation de Fr. 1.070.421,75 du produit des centimes additionnels communaux par rapport à l'exercice antérieur; cette augmentation est de l'ordre de :

Fr. 589.000,— pour les personnes physiques Fr. 481.000,— pour les personnes morales

Le produit des centimes additionnels communaux est supérieur de Fr. 940.000,— environ au montant budgeté. Les chiffres comparatifs de la valeur de perception du centime pour les six dernières années figurent dans les états financiers.

Conclusions

Les vérifications que nous avons effectuées nous ont permis de nous assurer de l'exactitude du bilan, du compte de variations de fortune et du compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1979 tels qu'ils sont reproduits aux annexes ci-après.

La comptabilité est tenue avec soin et exactitude et les documents justificatifs sont en ordre.

Les renseignements et la collaboration que nous avons obtenus du secrétariat de la Mairie ont facilité l'exécution de notre mission.

Nous sommes ainsi en mesure de proposer sans réserve l'approbation des comptes de l'exercice 1979.

Genève, le 25 avril 1980.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ET D'ÉTUDES FISCALES

Bernard Zufferey

Rapport de la commission des finances du 6 mai 1980 après vérification des comptes de l'exercice 1979

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 6 mai 1980, la commission des finances a procédé à l'examen des comptes de l'année 1979.

Etaient présents:

MM. Pierre Wicht, maire, et Claude Ferrero, conseiller administratif;

M. Jean-Pierre Marquis, président, M^{me} Micheline Pernet, MM. Daniel Conti, Raymond Lacroix, Pierre Meyll, Pierre-Marie Salamin, René Schneckenburger et Pierre-Yves Schmutz, conseillers municipaux;

MM. Bernard Zufferey, administrateur de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales, Charles Wicht, secrétaire, et Michel Morzier, comptable.

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	Budgeté	Encaissé
Aux recettes	Fr. 5.005.000.—	Fr. 6.185.329.95
	Budgeté	Dépensé
1	Fr.	Fr.
Aux dépenses	5.005.000,—	6.143.143,40

laissant apparaître un excédent de recettes de Fr. 42.186,55 qui sera versé au compte de dépôt communal auprès de la Caisse de l'Etat.

Une attribution de Fr. 1.800.000,— à la réserve générale est comprise dans les dépenses budgétaires.

Après avoir obtenu toutes les explications désirées, la commission des finances est en mesure de proposer au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui ont été présentés et de donner décharge au Conseil administratif en le remerciant pour sa parfaite gestion durant l'exercice 1979.

La commission saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude à MM. Charles Wicht et Michel Morzier pour la tenue parfaite des comptes et la clarté des documents présentés. Elle apprécie le rapport très détaillé de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales qui facilite son travail de vérification.

Enfin, après examen de l'état des divers comptes de réserve, la commission propose au Conseil municipal de répartir l'attribution de Fr. 1.800.000,— de la manière suivante:

- Fr. 1.000.000,— à la réserve pour le centre sportif,
- Fr. 20.000,— pour créer le fonds de décoration et laisser
- Fr. 780.000,— au fonds de réserve générale.

Le rapporteur : Pierre-Marie SALAMIN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le rapport administratif et financier de l'exercice 1979,

Vu le rapport de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales du 25 avril 1980 relatif au contrôle des comptes de l'exercice 1979,

Vu le rapport de la commission des finances du 6 mai 1980,

à l'unanimité, sauf cinq abstentions en ce qui concerne l'attribution de Fr. 1.000.000,— à la réserve pour le centre sportif

Décide:

- 1. Le rapport présenté par le Conseil administratif est adopté.
- 2. Les comptes de l'exercice 1979, avec :

aux recettes .													Fr.	6.185.329,95
aux dépenses													Fr.	6.143.143,40
soit un excéde	nt	de	re	ece	ətt	es	d	е					Fr.	42.186,55
sont adoptés.														

- 3. De répartir l'attribution de Fr. 1.800.000,— faite à la réserve générale de la manière suivante :
 - à la réserve pour le centre sportif Fr. 1.000.000,—
 - pour créer le fonds de décoration Fr. 20.000,—
 - de laisser à la réserve générale Fr. 780.000,-
- 4. De donner décharge au Conseil administratif de sa gestion, avec remerciements pour sa parfaite conduite des affaires communales.

Certifié conforme au procès-verbal :

Jean-Pierre MARQUIS, Président du Conseil municipal

Renseignements

Levée des ordures

Secteur lac : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h. 30 du matin.

Secteur Jura: soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h. 30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée des déchets imputrescibles (verre, ferraille, etc.) dont le poids est limité à 30 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.

L'emploi des sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation écrite de la Mairie.

Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

Ramonage

Maître ramoneur : M. Raphaël Joye, chemin des Curiades 9, 1232 Lully-Confignon. Téléphone 57 42 19 - 29 46 90.

Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncées au chef de section, Département militaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, Genève.

Services Industriels

L'alimentation en eau, gaz et électricité est assurée par les Services Industriels de Genève, rue du Stand 12, Genève.

Contrôle de l'habitant

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif du Bureau du contrôle de l'habitant, rue David-Dufour 1, Genève.

Renseignements

Classes primalres		Ecoles publiques		Tálánhana				
Classes enfantines	Classes primaires			55 12 50				
Babel Pierre-A., chemin de Pont-Céard 42	Ciasses enfantines	Groupe Lachenal: Mme Vergères, maît Chemin Courvoisier: Mme Audergon, r Pavillon chemin Argand: Mme Cavin, r	tresse principale naîtresse principale naîtresse principale	55 12 50 55 28 77 55 23 79				
Campiche Jacques, route de Suisse 97 55 44 75 Croci Daniel, rampe de la Gare 2 55 12 31 Girod Philippe, route de Suisse 97, pédiatre 55 49 10 Kunz Edward, route de Suisse 62 55 22 42 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 55 23 95 52 24 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 55 23 95 75 14 54 75 22 42 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 75 24 25 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 75 24 24 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 75 24 25 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 75 24 25 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle 75 24 25 75 24 25 Ramseyer Denis, avenue Lachenal 7 75 25 22 95 75 25 24 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 75 25 25 25 25 7		Corps médical et parame	édical					
Cottier Jean-François, rampe de la Gare 2 55 15 15 55 23 25	Médecins	Campiche Jacques, route de Suisse 97 Croci Daniel, rampe de la Gare 2 Girod Philippe, route de Suisse 97, péd Kunz Edward, route de Suisse 62 Ramseyer Freddy, chemin Vandelle Rychner Reynold, route de Suisse 62 Une garde médicale régionale est ass jours fériés; la gendarmerie, téléphone	iiatre surée les dimanches et 55 10 21, vous indiquera	55 44 75 55 12 31 55 49 10 55 22 42 55 23 95 55 14 54				
Physiothérapeutes Lavatelli René, route de Suisse 97 55 26 54/55 41 52 Mme Muller Jutta, chemin de l'Ancien-Péage 4 55 43 69 Pharmacie de Versoix, M. Aladjem André, route de Suisse 64 55 10 00/55 10 01 Pharmacie des Colombières, avenue Lachenal 5 55 12 87 52 8 54 28 Sage-temme Mme G. Mettaz, avenue ThVernes 5, préparatrice en A.S.D. 55 42 38 Clinique vétérinaire Paroisses Fampe de la Gare 2 55 46 24 Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 55 12 44 Paroisse protestante, M. le Pasteur Pierrehumbert, route de Sauverny 7 55 27 57 Fampe de la Gare 2 Frésident M. Laurent Bianco 55 21 13 Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix M. Laurent Bianco 55 30 06 Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix M. Claude Lehmann 55 20 65 Association des colonies de vacances M. Claude Lehmann 55 20 65 Association pour la protection des bois de la rive droite M. Jean Bloch 55 11 59 M. Jean Locher Club des Alnés M. Jean Locher 97 27 81 M. Jean Locher 10 4 28 M. Jean Loch	Médecins-dentistes	Cottier Jean-François, rampe de la Gare 2						
Pharmacies Pharmacie de Versoix, M. Aladjem André, route de Suisse 64 pharmacie des Colombières, avenue Lachenal 5 55 10 00/55 10 01 55 12 87 Sage-temme Mme G. Mettaz, avenue ThVernes 5, préparatrice en A.S.D. 55 42 38 Clinique vétérinaire Rampe de la Gare 2 55 46 24 Paroisses Paroisses Paroisses Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 55 12 44 Paroisse protestante, M. le Pasteur Pierrehumbert, route de Sauverny 7 55 27 57 Société Président M. Laurent Bianco 55 21 13 Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des colonies de vacances Mme Irène Reday 55 37 65 Association des colonies de vacances Mme Irène Reday 55 12 48 Association des colonies de vacances Mme Lisette May 55 12 48 Association des colonies de vacances Mme Lisette May 55 12 48 Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Alnés Club des Alnés Club des Alnés Ecole et Quartier Secrétariat: CO des Colombières 55 43 08 Ecole et Quartier Secrétariat: CO des Colombières 55 43 08 Ecole et Quartier Secrétariat: CO des Colombières 55 42 53 Groupe du costume genevois Mme Lilly Serex 55 17 14 8 Nolain Rességuier 55 43 08 Société fédérale de gymnastique M. Alain Rességuier 55 42 25 Groupe du costume genevois Mme Claire-Lise Leiser Mme Claire-Lise Leiser 55 45 23 Mme Claire-Lise Leiser 55 45 23 Mme Claire-Lise Leiser 55 46 23 Groupe du costume genevois Mme Claire-Lise Leiser 55 46 23 Groupe du costume genevois Mme Claire-Lise Leiser 55 48 23 Groupe du costume genevois Mme Claire-Lise Leiser 55 48 23 Groupe du costume genevois Mme Claire-Lise Leiser 55 42 33 Société fédérale de gymnastique M. Daniel Conti 55 36 46 Société fédérale de gymnastique M. Marc-Henri Mettaz 55 18 60 Société de fédérale de gymnastique M. Marc-Henri Mettaz 55 18 60 Société de fédérale de gymnastique M. Marc-Henri Mettaz 55 18 60 Société de fédérale de gymnastique M. Alanen Seséquier 55 42 31 Nociété de sauvetage M. Roland Collii 55 23 13 Soci	Pédicure	Mme Jaton Fernande, rampe de la Gard	e 6	55 41 41				
Pharmacie des Colombières, avenue Lachenal 5 55 12 87 Sage-temme Mme G. Mettaz, avenue ThVernes 5, préparatrice en A.S.D. 55 42 38 Clinique vétérinaire Rampe de la Gare 2 55 46 24 Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 55 12 44 Paroisse protestante, M. le Pasteur Pierrehumbert, route de Sauverny 7 55 27 57 Société Président M. Laurent Bianco 55 21 13 Association des parents des élèves du CO M. Jean Bloch 55 39 06 Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Mme Irène Reday 55 37 65 Association des cavaliers M. Claude Lehmann 55 20 65 Association des colonies de vacances Mme Lisette May 55 12 48 Association des colonies de vacances Mme Lisette May 55 12 48 Association pour la protection des bois de la rive droite M. JP. Schricker 55 28 67 Club des Aînés M. Mean Locher 97 27 81 Club que des paysannes Mme Claire-Lise Leiser M. Alain Rességuier 55 43 08 Groupe d'animation artistique de Versoix Mme Claire-Lise Leiser M. Alain Rességuier 55 42 25 Groupe des paysannes Mme Claire-Lise Leiser M. Daniel Conti 55 36 46 Société fédérale de gymnastique M. Marc-Henri Mettaz 55 18 60 Société de fauriles M. Marc-Henri Mettaz 55 18 60 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 23 13 Société de sauvetage M. Roland Colli 55 25 24 14 Versoix Basket-ball Club M. Philippe Leyvraz 55 16 78 Versoix Basket-ball Club M. Jean-Pierre Brunet 55 40 64	Physiothérapeutes	Physiothérapeutes Lavatelli René, route de Suisse 97						
Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 Société Société et groupements locaux Société Alroma Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des cavaliers Association des cavaliers Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Aînés Club des Aînés Club cyclotouriste Club cyclotouriste Club cyclotouriste Club des paysannes Secrétariet: CO des Colombières Groupe d'animation artistique de Versoix Groupe du costume genevois Groupe du costume genevois Groupe des paysannes Société fédérale de gymnastique Société fédérale de gymnastique Société de federale Société de quilles Société de sauvetage M. Maire-Henri Mettaz Société de sauvetage M. M. Alaques Tesauri M. Salques Tesauri M. Salques Tesauri M. Salques Tesauri M. Sillepte Brunet M. Sillepte Brunet M. Sillepte Brunet M. Salques Tesauri M. Sillepte Brunet M. Gilbert Botteron M. Heilppe Leyvraz Versoix Badminton-Club M. Sillepte Brunet M. Sillepte Brunet M. Sillepte Brunet M. Sillepte Brunet M. Gillert Botteron M. Gillert-Brunet M. Sillert Brunet M. Sillert Brunet M. Sillert Brunet M. Sillert Brunet M. Sillert Botteron M. Algil Herbez Versoix Badminton-Club M. Sillert Brunet M. Sillert M. Maller Arni M. Sillert M. Maller Arni M. Sillert M. Maller Arni M. Maller M. Mal	Pharmacies							
Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 55 12 44 Paroisse protestante, M. le Pasteur Pierrehumbert, route de Sauverny 7 55 27 57 Société Société Alroma Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des cavaliers Association des cavaliers Association des colonies de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Afnés Club des Afnés Club cyclotouriste Club nautique Ecole et Quartier Groupe d'animation artistique de Versoix Groupe du costume genevois Groupe des paysannes Groupe des paysannes Me Lilly Serex Me Lilly Seres Me Lilly Serex Me Lilly Serex Me Lilly Serex Me Lilly Sere	Sage-femme	nme Mme G. Mettaz, avenue ThVernes 5, préparatrice en A.S.D.						
Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85 Société Société Alroma Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des counces Association des counces Association des counces de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club cyclotouriste Club cyclotouriste Cloud cyclotouriste Ecole et Quartier Groupe d'animation artistique de Versoix Associété fédérale de gymnastique Société fédérale de gymnastique Société de quilles Société de quilles Société de sauvetage M. Roland Colli M. Alain Rességuier M. Alain Rességuier M. Alain Rességuier Société de quilles M. Alain Rességuier M. Alain Rességuier M. Alain Rességuier M. Alain Rességuier Société fédérale de gymnastique M. Alain Rességuier M. Alain Rességu	Clinique vétérinaire	Rampe de la Gare 2		55 46 24				
Sociétés et groupements locaux Société Alroma M. Laurent Bianco 55 21 13 Association des parents des élèves du CO M. Jean Bloch 55 39 06 Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix M. Claude Lehmann 55 20 65 Association des cavaliers M. Claude Lehmann 55 20 65 Association des colonies de vacances Mme Lisette May 55 12 48 Association pour la protection des bois de la rive droite M. JP. Schricker 55 28 67 Club des Aînés Mme Nelly Verdino 55 11 59 Club cyclotouriste M. Jean Locher 97 27 81 Club nautique Secrétariat: CO des Colombières 55 42 25 Groupe d'animation artistique de Versoix M. Alain Rességuier 55 43 08 Ecole et Quartier Secrétariat: CO des Colombières 55 42 25 Groupe des paysannes Mme Lilly Serex 55 17 14 Ski-Club Société fédérale de gymnastique M. Daniel Conti 55 36 46 Société lémanique des courses de lévriers Mme Claire-Lise Leiser 48 10 70 Société de quilles M. Roland Colli 55 23 13 Société de tir M. Jacques Tesauri 55 42 31 Tennis-Club M. Gilbert Botteron 55 14 29 Versoix Badminton-Club M. Gilbert Botteron 55 14 29 Versoix Badminton-Club M. Gil Herbez 55 40 64 Versoix Basket-ball Club M. Jean-Pierre Brunet 55 40 64		Paroisses						
Alroma Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des cavaliers Association des cavaliers Association des colonies de vacances Association des colonies de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Aînés Club des Aînés Club des Aînés Club cyclotouriste Club nautique Bcole et Quartier Croupe d'animation artistique de Versoix Association des parents Association pour la protection des bois de la rive droite Club nautique Accide de guartier Accident des Aînés Croupe d'animation artistique de Versoix Accident des paysannes Accident des paysa								
Alroma Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des cavaliers Association des cavaliers Association des colonies de vacances Association des colonies de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Afnés Club des Afnés Club des Afnés Club autique Becole et Quartier Croupe d'animation artistique de Versoix Asic-Club Société fédérale de gymnastique Société fédérale de gymnastique Société de quilles Société de tir Cociété de sauvetage Median M. Laurent Bianco M. Jean Bloch M. Jean Beday M. Claude Lehmann M. Claude Lehmann M. Claude Lehmann M. Jean Bestina M. Jean Bestina M. Jean Locher M. Jean Locher M. Alain Rességuier M. Alain Rességui		Sociétés et groupements	locaux					
Association des parents des élèves du CO Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des cavaliers Association des cavaliers Association des colonies de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Aînés Club des Aînés Club cyclotouriste Club nautique Bcole et Quartier Croupe d'animation artistique de Versoix Association des colonies de vacances Mme Lisette May Marchenri Mettaz Groupe du costume genevois Acciété fedérale de gymnastique Mne Claire-Lise Leiser Mne Claire-Lise Mne Claire-Lise Leiser Mne Claire-Lise Leiser Mne Claire-Lise	Société		Président					
Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix Association des cavaliers Association des cavaliers Association des colonies de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Aînés Club des Aînés Club cyclotouriste M. JP. Schricker Mme Nelly Verdino M. Jean Locher M. Jean Locher M. Alain Rességuier M.		ents des élèves du CO						
Association des cavaliers Association des colonies de vacances Association pour la protection des bois de la rive droite Club des Afnés Club des Afnés Club cyclotouriste Club nautique Bcole et Quartier Croupe d'animation artistique de Versoix Groupe des paysannes Groupe des paysannes Asi-Club Société fédérale de gymnastique Société fédérale de gymnastique Société de quilles Société de quilles Société de tir Cociété de sauvetage Mcolare-Club Mc	Association des par	ents des élèves des écoles primaires						
versolx rennis de ladie M. Laurent Levrat 55 19 91	Association des colo Association pour la Club des Aînés Club cyclotouriste Club nautique Ecole et Quartier Groupe d'animation Groupe des paysann Ski-Club Société fédérale de Société de quilles Société de sauvetag Société de tir Tennis-Club Versoix Badminton-Versoix Basket-ball Versoix Football-Clu	nnies de vacances protection des bois de la rive droite Secrétariat: artistique de Versoix genevois es gymnastique es courses de lévriers e	M. Claude Lehmann Mme Lisette May M. JP. Schricker Mme Nelly Verdino M. Jean Locher M. Alain Rességuier CO des Colombières M. Alain Rességuier Mme Claire-Lise Leiser Mme Lilly Serex M. Daniel Conti M. Marc-Henri Mettaz Mme M. Charles M. Walter Arni M. Roland Colli M. Jacques Tesauri M. Gilbert Botteron M. Philippe Leyvraz M. Gil Herbez M. Jean-Pierre Brunet	55 12 48 55 28 67 55 11 59 97 27 81 55 43 08 55 42 25 55 27 43 55 45 23 55 17 14 55 36 46 55 18 54 55 23 13 55 42 31 55 14 29 55 16 78 55 24 81 55 24 81 55 24 66				